



Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13, L1122-17 et L1122-24 du Code la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal (séance n°10 - 2023) – 1er convocation – qui aura lieu le jeudi 09 novembre 2023 à 19H30 au bâtiment polyvalent, rue de Lognoul 6, à l'«Espace Maka».

Ordre du jour du Conseil commun Commune/CPAS.

SEANCE PUBLIQUE

1. rapport de synergie commune / cpas 2023 : Décision
2. divers

SEANCE A HUIS CLOS

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur Général

Thomas Laruelle

Le Bourgmestre

Frédéric Léonard